Publié sur *Château-Thierry* (https://www.chateau-thierry.fr)



A l'occasion de la Saint Valentin, la Ville de Château-Thierry vous permet d'afficher vos poèmes romantiques sur les panneaux lumineux de la ville !

Nouveauté : les messages doivent cette année avoir un caractère poétique !

Déclaration d'amour, demande en mariage, mot tendre... envoyez-nous vos poèmes jusqu'au 12 février en cliquant sur le bouton ci-dessous.

Les messages sont limités à 75 caractères maximum (ponctuation et espaces compris) et doivent être signés par un prénom, un surnom ou des initiales.

Les messages reçus seront diffusés les 14 février dans les différents panneaux lumineux de la Ville.

Déposez votre message

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/article/saint-valentin